

COMMUNE de  
BRANDERION

11 DEC. 2023

Manuel FOUQUET  
Vice Président de l'ASL de la Saboterie  
33 rue des vanniers  
56700 Brandérion

COURRIER ARRIVÉE

Mr le Maire de Brandérion  
3 rue Vincent Renaud  
Mairie de Brandérion  
56700 Brandérion

A Brandérion, le 10 Décembre 2023

Monsieur le Maire,

En ma qualité de vice président de l'ASL de la Saboterie, j'ai l'honneur de demander par la présente la rétrocession des parties communes dudit lotissement à la municipalité.

En plus de la voirie et des réseaux divers (électricité, télécom, eau potable, eaux usées et eaux pluviales, gaz, éclairages publics), ces parties communes comprennent aussi les espaces verts.

Vous remerciant par avance de votre décision lors du prochain conseil municipal, je vous prie de recevoir Monsieur Carrio, mes salutations distinguées.

Manuel FOUQUET



Réforme -

→

CM de Tever

+

initiales curieux.

M. LE BOUTIER